

NORMES, PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1. CONTEXTE

En application de la circulaire 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 Octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « États financiers consolidés », les comptes annuels du Groupe Crédit Agricole du Maroc ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 Juin 2017, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) tels qu'ils ont été adoptés par l'UE.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc adopte les normes internationales IAS/IFRS d'information financière IFRS depuis l'exercice 2009. Les comptes consolidés sont présentés en Dirhams.

1.1. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe Crédit Agricole du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (État de la situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) précisés par la recommandation BAM figurant sur le chapitre 4 du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.2. RECOURS À L'ESTIMATION

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits ci-dessous conduit le management à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations et jugements permettant d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable, des actifs et passifs inscrits au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui leurs sont liées.

Le management du Groupe fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'il juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisées.

Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont :

- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Le montant des dépréciations des actifs financiers (Prêts et créances, Actifs financiers disponibles à la vente, Actifs financiers détenus jusqu'à échéance) et des écarts d'acquisition ;
- Les provisions enregistrées au passif (notamment les provisions pour avantages au personnel et les provisions pour risques et charges).

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1. CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du groupe Crédit Agricole du Maroc regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitaliste entre eux.

Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10, 11 et IAS 28 révisées. Elles résultent de la nature du contrôle exercé par le Crédit Agricole du Maroc sur les entités consolidables :

- Les entités sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée, si le groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.
- Par ailleurs, le Groupe Crédit Agricole du Maroc intègre les entités sous influence notable si elles respectent l'un des trois seuils suivants :
 - Total bilan de la filiale > 1,5% du total bilan de la société mère
 - Situation nette de la filiale > 1,5% de la situation nette de la société mère
 - Produits bancaires de la filiale > 1,5% des produits bancaires de la société mère.

Le périmètre retenu pour le Crédit Agricole du Maroc :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque	100 %	100 %	SM
HOLDAGRO	Agro Industrie	99,66 %	99,66 %	IG
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100 %	100 %	IG
TARGA	Fonds d'investissement	100 %	100 %	IG
ASSALAF ALAKHDAR	Crédit à la consommation	100 %	100 %	IG
CAM GESTION	Gestion d'actifs	100 %	100 %	IG
ARDI	Micro finance	100 %	-	IG
M.S. IN	Société de bourse	80 %	80 %	IG
MAROGEST	Gestion d'OPVM	80 %	80 %	IG

La fondation Ardi est incluse dans le périmètre de consolidation conformément à l'IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc.

Au 30 Juin 2017, aucune filiale du groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

Sont exclus du périmètre, les titres de participation sur lesquelles le CAM exerce une influence notable et dont la contribution n'a pas atteint les seuils présentés ci-avant. Il s'agit de : Haliopolis, AgriConcept, et Agrymnest.

Les entités OGAM Doc et Al Akhdar Bank sont également exclues du périmètre de consolidation.

2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels :

- Qui sont détenus par une entité soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives ; et
- Dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, l'entreprise doit choisir entre la méthode du coût amorti ou la réévaluation à la juste valeur.

Les options retenues

- Le groupe Crédit Agricole du Maroc a retenu la méthode du coût amorti ;
- Le groupe a décidé d'adopter l'approche par composant : Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significativement ayant des vies différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.
- En application de la norme IFRS 1, le CAM a procédé à la réévaluation d'une partie de ses actifs, notamment pour la catégorie terrain et construction.

• Matrice de décomposition retenue par le Crédit Agricole du Maroc :

Nature du composant	Durée d'amortissement	Poids du composant (en %)			
		Centres de vacances	Agences	Gros projets	Logements de fonction
Gros œuvre	60	40	10	30	45
Étanchéité	10	3	0	0	0
Agencement hors gros œuvre	10	20	45	30	35
Installations techniques	10	20	15	20	5
Menerisserie	15	17	30	20	15

2.3. IMMEUBLE DE PLACEMENT

Un immeuble de placement se définit comme étant un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers et/ou valoriser le capital.
La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit à la juste valeur ;
- Soit au coût amorti.

• Les options retenues

- En application de la norme IFRS 1, le groupe n'a pas procédé à la réévaluation d'un ou de plusieurs actifs à la date de transition ;
- L'évaluation des immeubles de placement se fait selon la méthode du coût amorti.
- Les taux d'amortissement retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

2.4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. La comptabilisation des immobilisations incorporelles n'est faite que s'il est probable que les avantages économiques futurs sont à l'entreprise et que le coût est évalué de façon fiable.

• Les options retenues

- Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement les logiciels et sont amortis, selon leur nature, sur leurs durées d'utilité ;
- Les droits au bail font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité ;
- Le groupe CAM a adopté la méthode du coût amorti.

2.5. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

2.5.1. TITRES

La norme IAS 39 répartit les actifs financiers en quatre catégories, définies en fonction de l'intention de gestion :

- Actifs financiers à la juste valeur par résultat (Affectation par nature ou sur option)

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme ou qui font partie d'un portefeuille d'instruments gérés en commun dans le but de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Selon la norme IAS 39, ce portefeuille comprend les titres dont le classement en actif financier à la juste valeur par résultat résulte, soit d'une réelle intention de transaction - affectation par nature, soit d'une option retenue par le groupe Crédit Agricole du Maroc.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, hors frais de transaction et coupons courus inclus. Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titres ne fait pas l'objet de dépréciations, et n'admet aucun transfert ultérieur : ni en provenance d'autre portefeuille ni à destination d'autre portefeuille.

- Actifs financiers détenus jusqu'à échéance

La catégorie "Actifs financiers détenus jusqu'à échéance" est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que l'entreprise a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Le classement dans cette catégorie entraîne l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance, sauf exceptions prévues par la norme IAS 39.

Les titres détenus jusqu'à échéance sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus. Ils sont comptabilisés ultérieurement selon la méthode du coût amorti, dite aussi au taux d'intérêt effectif. Cette catégorie de titres fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le chapitre spécifique "Dépréciation des titres" pour les titres évalués au coût amorti.

- Prêts et créances

La catégorie "Prêts et créances" englobe les actifs financiers, autres que des dérivés, et qui sont à revenu fixe ou déterminables, et qui ne sont pas cotés sur un marché financier actif et ne répondent pas à la définition d'un dérivé.

Les titres du portefeuille "Prêts et créances" sont comptabilisés initialement pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus. Ils sont comptabilisés ultérieurement selon la méthode du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif corrigé d'éventuelles dépréciations.

Cette catégorie de titres fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le chapitre spécifique "Dépréciation des titres" pour les titres évalués au coût amorti.

- Actifs financiers disponibles à la vente

La norme IAS 39 stipule que la catégorie "Actifs financiers disponibles à la vente" comprend les titres, autres que des dérivés, qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les titres classés en "Actifs financiers disponibles à la vente" sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus. Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en gains et pertes - comptabilisés directement en capitaux propres. En cas de cession, les réévaluations seront portées au compte de résultat.

Cette catégorie de titres fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le chapitre spécifique "Dépréciation des titres".

Dépréciation des titres

Une dépréciation doit être constatée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après l'acquisition des titres autres que ceux classés en juste valeur par résultat.

Constitue un indice objectif de perte une baisse durable ou significative de la valeur du titre pour les titres de capitaux propres, ou l'adoption d'une dépréciation significative du risque de crédit matérialisée par un risque de non-recouvrement pour les titres de dette.

Pour les titres de capitaux propres, le groupe Crédit Agricole du Maroc utilise des critères quantitatifs comme indicateurs de dépréciation potentielle. Ces critères quantitatifs représentent principalement sur une perte de l'instrument de capitaux propres de 50 % au moins de sa valeur sur une période de 12 mois consécutifs. Le groupe Crédit Agricole du Maroc prend également en considération des facteurs de type difficultés financières de l'émetteur, et perspectives à court terme.

Pour les instruments de dette, les critères de dépréciation sont ceux qui s'appliquent aux prêts et créances.

La constatation de cette dépréciation ne se fait que dans la mesure où elle se traduira par une perte probable de tout ou partie des montants dus selon les termes du contrat.

Pour les titres évalués au coût amorti via l'utilisation d'un compte de dépréciation, le montant de la perte étant comptabilisé au compte de résultat, avec une reprise possible en cas d'amélioration ultérieure.

Pour les titres disponibles à la vente par un transfert en résultat du montant de la perte cumulée sortie des capitaux propres, avec possibilité, en cas d'amélioration ultérieure de la valeur des titres, de reprendre par le résultat la perte précédemment transférée en résultat lors des circonstances le justifiant pour les instruments de dettes.

Pour les instruments de capitaux, le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat, avec une reprise, en cas d'amélioration ultérieure, dans les comptes des capitaux propres (OCI).

2.5.2. ACTIVITÉ DE CRÉDITS

Les crédits, étant des prêts et créances au sens de la norme IAS 39, sont comptabilisés initialement à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'émission.

Les crédits sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du TIE.

Conformément à la norme IAS 39, les créances affectées en "Prêts et créances" sont dépréciées lorsqu'elles présentent un indice objectif de perte intervenu après la réalisation de ces créances.

Les créances ainsi identifiées font l'objet d'une dépréciation sur base individuelle ou sur base collective. Les pertes prévisibles sont ainsi appréhendées à travers l'enregistrement de dépréciations, égales à la différence entre la valeur comptable des prêts (coût amorti) et la somme des flux futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine, ou sous forme de décotes sur prêts restructurés en raison de défiance du client.

On distingue ainsi :

- Les créances dépréciées sur base individuelle : il s'agit des créances douteuses affectées d'indice de dépréciation individuellement significatif.
- Les créances dépréciées sur base collective : il s'agit des créances pour lesquelles la dépréciation est déterminée par ensemble homogène de créances dont les caractéristiques de risque de crédit sont similaires.

Créances dépréciées sur base individuelle

Ce sont les créances présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- Les créances dépréciées sur base individuelle : il s'agit des créances douteuses affectées d'indice de dépréciation individuellement significatif.
- Les créances dépréciées sur base collective : il s'agit des créances pour lesquelles la dépréciation est déterminée par ensemble homogène de créances dont les caractéristiques de risque de crédit sont similaires.

Créances dépréciées sur base collective

Ce sont les créances présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- existence d'un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins ;
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut constater l'existence d'un risque avéré ;
- existence de procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Le déclassé en « crédits en souffrance » (CE) a été retenu par la banque comme indicateur objectif de dépréciation au sens des normes IFRS. De déclassé en risque loquace le crédit présente 3 impayés, il correspond aux prescriptions comptables et réglementaires marocaines. La dépréciation individuelle est égale à la valeur comptable des prêts diminués des flux futurs de trésorerie estimés (montants recouvrables) actualisés au T.I.E d'origine.

Créances dépréciées sur base collective

La méthodologie d'évaluation collective des dépréciations consiste en le regroupement des créances (autres que celles ayant servies de base pour la détermination de la provision individuelle) par catégories sur la base de caractéristiques de risque de crédit similaires qui indiquent la capacité du débiteur à payer tous les montants dus selon les termes du contrat.

Cette évaluation permet de déterminer le taux de passage des crédits de la catégorie des "créances saines" vers la catégorie des "créances en souffrance" ou à risque avéré.

Les pertes probables relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan. Les dotations et reprises de dépréciation pour risque de non-recouvrement sont inscrites en coût du risque.

2.5.3. DETTES

Ce sont les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes ; dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour des établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques ;

Le Groupe décompte un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteté.

2.6. DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont des actifs ou des passifs financiers et sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur à l'origine de l'opération. A court terme comptable, ces dérivés sont évalués à leur juste valeur au jour de leur détermination ou au jour de leur détermination en fonction de leur nature. La contrepartie de la réévaluation des dérivés au bilan est enregistrée en résultat (sauf dans le cas particulier de la relation de couverture de flux de trésorerie).

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est le composant d'un contrat hybride qui répond à la définition d'un produit dérivé. Le dérivé incorporé doit être comptabilisé séparément du contrat hôte si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas évalué à la juste valeur par résultat ;
- séparé du contrat hôte, l'élément incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Lorsque la méthode de valorisation d'un instrument financier est la juste valeur, la norme IAS 39 considère que la note de référence indiquant pour déterminer celle-ci est l'existence de cotations publiées sur un marché actif.

La norme IAS 39 précise qu'en l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques de valorisation utilisant des données observables ou non observables.

Niveau 1 : justes valeurs correspondant à des prix cotés sur un marché actif

Sur les actifs et passifs financiers présentant des risques de marché qui se compensent, le groupe Crédit Agricole du Maroc retient des cours mid-price comme base de l'établissement de la juste valeur de ces positions. Pour les positions nettes vendeuses, les valeurs de marché retenues sont celles aux cours acheteurs et pour les positions nettes acheteuses, il s'agit des cours vendeurs.

Niveau 2 : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1

Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix). Il s'agit de données qui ne sont pas propres à l'entité et qui sont disponibles/ accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché.

Niveau 3 : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument.

• Décomptabilisation des instruments financiers

Un actif financier (ou groupe d'actifs financiers) est décomptabilisé en tout ou partiel :

- lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie qui lui sont liés arrivent à expiration ou sont transférés ou considérés comme tels par suite de l'appartenance de fait à un ou plusieurs autres actifs ;
- lorsque la quasi-totalité des risques et avantages liés à cet actif financier est transférée.

Dans ce cas, tous les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert sont comptabilisés séparément en actifs et en passifs.

Lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont transférés mais que seule une partie des risques et avantages, ainsi que le risque de contrepartie, sont transférés, l'entité continue à comptabiliser l'actif financier dans la mesure de son implication dans cet actif.

Un passif financier est décomptabilisé en tout ou partie uniquement lorsque ce passif est éteint.

2.7. PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a des obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, ou dont l'échéance ou le montant sont incertains mais son estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations sont actualisées dès lors que l'effet est significatif.

• Les options retenues

- Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur affectation financière, obligation ou risque inhérent ;
- Décomptabilisation des provisions à titre forfaitaire et à caractère général.
- Au 30 Juin 2017, aucun actif ou passif éventuel n'est identifié par le GCAM.

2.8. AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

• Les avantages à court terme désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

• Les avantages à long terme sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, les indemnités de fin de contrats et avantages sur capitaux propres, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus.

• Les obligations concernées les bonus et autres rémunérations différées de plus de douze mois.

• Les indemnités de fin de contrat de travail sont des indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire.

• Les avantages postérieurs à l'emploi, classés eux-mêmes en deux catégories : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à un organisme indépendant et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actif pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

2.9. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qui ne sont pas imposables ou différés.

Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- la comptabilisation initiale du goodwill ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

L'impôt généré et différé est comptabilisé dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les comptes de capitaux propres ;
- soit par un regroupement d'entreprises.

Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe.

2.10. ECARTS DE CONVERSION

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.

A la date d'arrêt, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- en résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- en capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

• Les options retenues

- Comptabilisation des gains et pertes de change latents reconnus dans les comptes sociaux en résultat de la période dans le cas des comptes consolidés IFRS conformément aux dispositions IAS 21 ;
- Reclassement de la part d'écart de conversion actif « non provisionné en « Autres actifs » afin de respecter

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

AU 30 JUIN 2017



BILAN IFRS

en milliers de dh

ACTIF IFRS	Référence	30/06/17	31/12/16
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		2 083 843	2 015 655
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	6 522 155	7 183 537
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers disponibles à la vente	5.3	7 710 839	5 988 478
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	5.4	289 515	629 030
Prêts et créances sur la clientèle	5.5	66 451 976	67 379 907
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements détenus jusqu'à leur échéance	5.7		
Actifs d'impôt exigible	5.8	98 721	84 108
Actifs d'impôt différé	5.8	228 235	221 425
Comptes de régularisation et autres actifs	5.9	1 126 606	1 427 178
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immobilier de placement	5.11	2 363 109	1 920 197
Immobilisations corporelles	5.11	4 018 139	4 043 909
Immobilisations incorporelles	5.11	76 227	75 903
Ecarts d'acquisition	5.12	306 908	306 908
TOTAL ACTIF IFRS		91 276 273	91 276 236

en milliers de dh

PASSIF IFRS	Référence	30/06/17	31/12/16
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	3 711	11 351
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	5.4	6 761 312	7 299 945
Dettes envers la clientèle	5.5	63 154 871	66 273 923
Dettes représentées par un titre			
Titres de créance émis	5.6	7 451 931	6 076 374
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt courant	5.8	108 005	178 764
Passifs d'impôt différé	5.8	883 249	802 016
Comptes de régularisation et autres passifs	5.9	3 290 149	1 301 982
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions pour risques et charges	5.14	327 379	313 841
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		44 530	45 532
Dettes subordonnées	5.6	1 972 951	1 933 299
Capital et réserves liées		6 267 286	6 019 265
Réserves consolidées		650 087	486 677
- Part du groupe		544 479	397 138
- Part des minoritaires		105 608	89 539
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe		2 760	(8 739)
Résultat net de l'exercice		358 051	542 006
- Part du groupe		347 758	525 206
- Part des minoritaires		10 293	16 799
TOTAL PASSIF IFRS		91 276 273	91 276 236

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDÉS

en milliers de dh

	Référence	30/06/17	30/06/16
Intérêts et produits assimilés		2 094 596	1 983 325
Intérêts et charges assimilés		- 672 743	- 802 978
MARGE D'INTERÊTS	2.1	1 421 853	1 180 346
Commissions perçues		232 882	203 959
Commissions servies		- 4 480	- 1 414
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	228 402	202 545
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	36 209	24 109
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	175 180	466 743
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHÉ		211 389	490 852
Produits des autres activités	2.5	40 708	1 188
Charges des autres activités	2.5	- 86 283	- 63 517
PRODUIT NET BANCAIRE		1 816 068	1 811 415
Charges générales d'exploitation	2.9	- 818 785	- 792 364
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.10	- 145 877	- 166 235
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		851 407	852 816
Coût du risque	2.6	- 270 872	- 406 545
RESULTAT D'EXPLOITATION		580 535	446 272
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	- 39 312	31 058
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPÔTS		541 222	477 329
Impôts sur les bénéfices	2.8	- 183 170	- 134 318
RESULTAT NET		358 052	343 012
Résultat hors groupe		10 293	16 262
RESULTAT NET PART DU GROUPE		347 758	326 749
Résultat par action (en dirham)		8,23	7,73

ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	30/06/17	31/12/16
Résultat net	358 051	542 006
Ecarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	20 361	6 797
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	- 17 601	- 15 536
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		
Impôts	2 760	- 8 739
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	360 811	533 267
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	360 811	533 267
Part du groupe	350 518	516 467
Part des minoritaires	10 293	16 799

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 2016	4 227 677	1 791 588		922 344	- 8 739	6 932 869	106 338	7 039 208
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 2016 corrigés	4 227 677	1 791 588		922 344	- 8 739	6 932 869	106 338	7 039 208
Opérations sur capital		248 022				248 022		248 022
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
Résultat de l'exercice				347 758		347 758	10 293	358 051
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)				- 67 408		- 67 408	- 729	- 68 138
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)				- 310 457	11 499	- 298 958		- 298 958
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)								
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				- 377 865	11 499	- 366 366	- 729	- 367 095
Variation de périmètre								
Capitaux propres clôture Juin 2017	4 227 677	2 039 609		892 237	2 760	7 162 283	115 902	7 278 185

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

en milliers de dh

	30/06/17	31/12/16
Résultat avant impôts	328 906	506 524
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	110 925	203 378
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	257 025	153 976
+/- Dotations nettes aux provisions	67 255	- 216 349
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		6 854
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	5 283	7 449
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	440 488	155 307
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	- 395 435	92 987
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 2 157 862	- 996 561
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	449 020	1 085 068
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	1 614 899	789 629
- Impôts versés	- 107 903	- 175 543
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	- 597 281	795 580
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	172 112	1 457 411
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	8 210	- 193 520
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 90 785	- 1 835 666
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 82 575	- 2 029 186
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 60 000	- 71 047
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	38 651	301 808
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 21 349	230 761
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	68 187	- 341 015
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 015 655	2 356 670
Caisse, Banques centrales, CCP [actif & passif]		
Comptes [actif & passif] et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 083 843	2 015 655
Caisse, Banques centrales, CCP [actif & passif]		
Comptes [actif & passif] et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
Variation de la trésorerie nette	68 188	- 341 015



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

AU 30 JUIN 2017



5.1 ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

Le poste « Actifs, passifs et instruments financiers dérivés en valeur de marché par résultat » comprend les titres de transaction et le reclassement de la réévaluation comptable des opérations de change.

en milliers de dh

	30/06/17			31/12/16		
	Portfeuille de transactions	Portfeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portfeuille de transactions	Portfeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Titres de créance négociables						
Obligations						
Actions et autres titres à revenu variable		6 501 386			7 167 013	
Opérations de pension						
Prêts						
Instruments financiers dérivés de transaction		20 769			16 523	
Instruments dérivés de cours de change		20 769			16 523	
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT		6 522 155			7 183 537	
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions		3 711			11 351	
Instruments dérivés de cours de change		3 711			11 351	
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT		3 711			11 351	

5.3 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

en milliers de dh

	30/06/17	31/12/16
Titres de créance négociables	3 604 010	1 022 315
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	3 590 650	1 008 955
Autres titres de créance négociables	13 360	13 360
Obligations	431 254	70 177
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	431 254	70 177
Actions et autres titres à revenu variable	3 788 316	5 034 849
dont titres cotés	3 316 224	4 670 557
dont titres non cotés	472 092	364 292
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	7 823 580	6 127 341
dont gains et pertes latents	20 361	6 797
dont titres à revenu fixe	7 843 941	6 134 137
dont titres prêtés		
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	- 112 740	- 138 862
Titres à revenu fixe	- 48 129	- 76 112
Titres à revenu variable	- 64 611	- 62 749
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	7 710 839	5 988 478

5.5 PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

en milliers de dh

	30/06/17	31/12/16
Prêts consentis et creances sur la clientèle	30/06/17	31/12/16
Comptes ordinaires débiteurs	8 926 029	9 370 334
Prêts consentis à la clientèle	60 481 673	61 006 365
Opérations de pension		
Opérations de location-financement		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	69 407 702	70 376 699
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	- 2 955 726	- 2 996 792
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	66 451 976	67 379 907

Dettes envers la clientèle

en milliers de dh

	30/06/17	31/12/16
Comptes ordinaires créditeurs	32 706 143	32 301 216
Comptes à terme	17 903 537	21 102 761
Comptes d'épargne	10 869 930	10 720 302
Autres dettes envers la clientèle	1 310 051	1 768 518
Intérêts courus à payer	365 209	381 126
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	63 154 871	66 273 923

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

en milliers de dh

	30/06/17	31/12/16
secteur public	7 123 453	6 234 192
entreprises financières	11 920 360	10 185 075
entreprises non financières	7 455 218	9 249 829
autres clientèle	36 655 840	40 604 828
Total en principal	63 154 871	66 273 923
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	63 154 871	66 273 923

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent géographique

en milliers de dh

	30/06/17	31/12/16
MAROC	63 154 871	66 273 923
EUROPE		
AFRIQUE		
Total en principal	63 154 871	66 273 923
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	63 154 871	66 273 923

5.4 OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

en milliers de dh

	30/06/17	31/12/16
Prêts consentis et creances sur les établissements de crédit	30/06/17	31/12/16
Comptes à vue	376 910	611 782
Prêts	- 87 395	17 247
Opérations de pension		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	289 515	629 030
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	289 515	629 030

Dettes envers les établissements de crédit

en milliers de dh

	30/06/17	31/12/16
Comptes à vue	1 439 689	396 260
Emprunts	5 321 623	6 903 684
opérations de pension		
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	6 761 312	7 299 945

5.6 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

en milliers de dh

	30/06/16	31/12/15
Autres dettes représentées par un titre	7 451 931	6 076 374
titres de créances négociables	7 451 931	6 076 374
emprunts obligataires		
parts sociales		
Dettes subordonnées	1 972 951	1 933 299
Emprunt subordonnés	1 972 951	1 933 299
à durée déterminée	1 972 951	1 933 299
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
Total	9 424 882	8 009 673

5.8 IMPÔTS COURANTS ET DIFFERÉS

en milliers de dh

	30/06/17	31/12/16
Impôts courants	98 721	84 108
impôts différés	228 235	221 425
Actifs d'impôts courants et différés	326 955	305 533
Impôts courants	108 005	178 764
impôts différés	883 249	802 016
Passifs d'impôts courants et différés	991 255	980 780

5.9 COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

en milliers de dh

	30/06/17	31/12/16
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	- 49 039	- 30 801
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance		
Autres débiteurs et actifs divers	1 175 646	1 457 979
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	1 126 606	1 427 178
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	162 876	140 064
charges à payer et produits constatés d'avance	41 828	59 213
Autres créditeurs et passifs divers	3 085 444	1 102 705
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	3 290 149	1 301 982



5.11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

en milliers de dh

	30/06/17			31/12/16		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	5 861 656	- 1 843 517	4 018 139	5 789 895	- 1 745 986	4 043 909
Terrains et constructions	2 025 023	- 371 014	1 654 008	2 030 904	- 352 896	1 678 008
Equipment, Mobilier, Installations	837 071	- 693 028	144 043	826 635	- 669 846	156 789
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	2 999 563	- 779 475	2 220 088	2 932 356	- 723 244	2 209 112
Immobilisations incorporelles	453 968	- 377 742	76 227	439 112	- 363 208	75 903
Logiciels informatiques acquis	6 008	- 5 298	710	4 685	- 4 078	606
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	447 960	- 372 443	75 516	434 427	- 359 130	75 297
Total Immobilisations	6 315 625	- 2 221 259	4 094 366	6 229 007	- 2 109 195	4 119 812

5.12 ECARTS D'ACQUISITION

en milliers de dh

	30/06/17	31/12/16
Valeur brute comptable en début de période	306 908	305 135
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	306 908	305 135
Acquisitions		- 227
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		2 000
Valeur brute comptable en fin de période	306 908	306 908
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	306 908	306 908

5.14 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

en milliers de dh

	30/06/17	31/12/16
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	313 841	359 777
Dotations aux provisions	79 152	334 034
Reprises de provisions	- 48 254	- 338 842
Utilisation des provisions		
Incidence de la consolidation		
Variation des parités monétaires et divers		
Autres	- 17 359	- 41 129
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	327 379	313 841

6.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

en milliers de dh

	30/06/17	31/12/16
Engagements de financements donnés	4 945 895	4 141 069
Aux établissements de crédit		
A la clientèle	4 945 895	4 141 069
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	548 925	532 700
des établissements de crédit de la clientèle	548 925	532 700

7.4 EVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

en milliers de dh

	30/06/17	31/12/16
Evolution de la dette actuarielle	136 300	134 465
Dette actuarielle d'ouverture	136 300	134 465
Charge normale de l'exercice	3 503	6 789
Charge d'intérêt	2 601	5 043
Écarts d'expérience	3 278	1 457
Autres écarts actuariels		
Prestations versées	- 4 717	- 11 455
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	140 965	136 300
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

8.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque	100,00%	100,00%	SM
HOLDAGRO	Agro Industrie	99,66%	99,66%	IG
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100%	100%	IG
TARGA	Fonds d'investissement	100%	100%	IG
ASSALAF ALAKHDAR	Crédit à la consommation	100%	100%	IG
CAM GESTION	Société de bourse	100%	100%	IG
ARDI	Micro finance	100%	-	IG
M.S.IN	Société de bourse	80%	80%	IG
MAROGEST	Gestion d'OPCVM	80%	80%	IG

2.1 MARGE D'INTERETS

en milliers de dh

	30/06/17			30/06/16		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 070 220	- 435 515	1 634 705	1 836 998	- 595 457	1 241 541
Comptes et prêts/emprunts	2 070 220	- 435 515	1 634 705	1 836 998	- 595 457	1 241 541
Opérations de pensions						
Opérations de location-financement						
Opérations interbancaires	2 178	- 128 253	- 126 075	6 920	- 116 533	- 109 613
Comptes et prêts/emprunts	525	- 42 924	- 42 399	1 114	- 38 328	- 37 214
Opérations de pensions	1 653	- 85 329	- 83 676	5 806	- 78 205	- 72 399
Emprunts émis par le Groupe		- 108 975	- 108 975		- 86 590	- 86 590
Instruments de couverture de résultats futurs						
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux				4 399	- 4 399	
Portefeuille de transactions	269		269	286		286
Titres à revenu fixe	269		269	286		286
Opérations de pensions						
Prêts/emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Actifs disponibles à la vente	21 930		21 930	139 843		139 843
Actifs détenus jusqu'à échéance				- 5 120		- 5 120
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERÊTS OU ASSIMILÉS	2 094 596	- 672 743	1 421 853	1 983 325	- 802 978	1 180 346

6.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

en milliers de dh

	30/06/17	31/12/16
Engagements de garantie donnés	4 437 294	3 406 640
D'ordre des établissements de crédit	926 968	911 392
D'ordre de la clientèle	3 510 326	2 495 248
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	1 029 300	1 031 055
Autres garanties d'ordre à la clientèle	2 481 026	1 464 193
Total des engagements de garantie donnés		
Engagements de garantie reçus	761 545	560 699
des établissements de crédit	761 545	560 699
de l'état et d'autres organismes de garantie		

8.4 PARTIES LIEES

Les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période.

en milliers de dh

Relation entre les sociétés consolidées du groupe	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif			
Prêts, avances et titres			- 305 520
Comptes ordinaires			- 211 130
Prêts			
Titres			- 94 390
Opération de location financement			
Actif divers			- 47 340
Total			- 352 860
Passif			
Dépôts			- 236 130
Comptes ordinaires			
Autres emprunts			- 236 130
Dettes représentées par un titre			
Passif divers			- 116 730
Total			- 352 860
Engagements de financement et de garantie			
Engagements donnés			
Engagements reçus			



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

AU 30 JUIN 2017



2.2 COMMISSIONS NETTES

en milliers de dh

	30/06/17			30/06/16		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	218 950	- 4 480	214 470	188 174	- 1 414	186 761
avec les établissements de crédit						
avec la clientèle	217 949	- 4 480	213 468	187 002	- 1 414	185 588
sur titres	1 002		1 002	1 172		1 172
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan						
Prestation de services bancaires et financiers	13 932		13 932	15 785		15 785
Produits nets de gestion d'OPCVM						
Produits nets sur moyen de paiement	13 932		13 932	15 785		15 785
Assurance						
Autres						
Produits nets de commissions	232 882	- 4 480	228 402	203 959	- 1 414	202 545

2.3 GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

en milliers de dh

	30/06/17			30/06/16		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe						
Titres à revenu variable						
Instruments financiers dérivés	36 209		36 209	24 109		24 109
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
Total	36 209		36 209	24 109		24 109

2.4 GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

en milliers de dh

	30/06/17	30/06/16
Titres à revenu fixe	136 062	402 248
Plus ou moins values de cession	136 062	402 248
Actions et autres titres à revenu variable	39 118	64 496
Produits de dividendes	13 234	18 354
Charges de dépréciation	25 884	46 141
Plus-values nettes de cession		
TOTAL	175 180	466 743

2.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

en milliers de dh

	30/06/17			30/06/16		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple						
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Autres produits	40 708	- 86 283	- 45 575	1 188	- 63 517	- 62 329
Total net des produits et charges des autres activités	40 708	- 86 283	- 45 575	1 188	- 63 517	- 62 329

2.6 COÛT DU RISQUE

en milliers de dh

	30/06/17	30/06/16
Dotations aux provisions	- 608 246	- 816 445
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	- 483 877	- 778 497
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		- 4 328
Provisions engagements par signature	- 1 636	- 9 177
Autres provisions pour risques et charges	- 122 733	- 24 444
Reprises de provisions	720 092	819 438
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	481 611	531 660
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature		
Reprises des autres provisions pour risques et charges	238 481	287 778
Variation des provisions	111 846	2 993
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	- 181 083	- 151 986
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	- 253 363	- 274 480
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	51 729	16 928
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	- 270 872	- 406 545

2.9 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

en milliers de dh

	30/06/17	30/06/16
Charges de personnel	- 519 515	- 520 768
Impôts et taxes	- 23 925	- 13 939
Charges externes	- 247 785	- 217 098
Autres charges générales d'exploitation	- 27 560	- 40 559
charges d'exploitation	- 818 785	- 792 364

2.10 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

en milliers de dh

	30/06/17	30/06/16
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	- 145 877	- 166 235
Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		
Total	- 145 877	- 166 235

2.7 GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

	30/06/17	30/06/16
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	33 768	72 929
Plus-values de cession		
Moins-value de cession	33 768	72 929
Titres de capitaux propres consolidés		
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Autres	-73 080	-41 871
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	-39 312	31 058

2.8 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

2.8.1 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

en milliers de dh

	30/06/17	30/06/16
Impôts courants	98 721	43 859
Impôts différés	228 235	211 457
Actifs d'impôts courants et différés	326 955	255 316
Impôts courants	108 005	98 278
Impôts différés	883 249	819 288
Passifs d'impôts courants et différés	991 255	917 566

2.8.2 CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	30/06/17	30/06/16
Charge d'impôts courants	107 893	98 093
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	75 277	36 225
Charges nettes de l'impôt sur les bénéfices	183 170	134 318

2.8.3 LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	30/06/17	30/06/16
Résultat net	358 052	343 012
Charges d'impôt sur les bénéfices	183 170	134 318
Taux d'impôt effectif moyen	51,16%	39,16%

ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	30/06/17	30/06/16
Taux d'impôt en vigueur	37,00%	37,00%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	14,16%	2,16%
Taux d'impôt effectif moyen	51,16%	39,16%



3.1 INFORMATIONS GENERALES

L'information comptable et financière au sein du Groupe Crédit Agricole du Maroc est déclinée en cinq pôles d'activité :

- Banque de détail : ce domaine regroupe les activités du Crédit Agricole du Maroc.
- Banque de financement et d'investissement : ce domaine regroupe les activités de la banque d'affaires Holdagro et la société Targa
- Sociétés de financement Spécialisées : ce domaine regroupe la société de crédit à la consommation [Assalaf Al Akhdar] et Tamwil El Fellah qui est une société spécialisée dans le financement des programmes gouvernementaux
- Micro crédit : ce domaine regroupe la fondation Ardi pour le micro-crédit
- Gestion d'actifs : ce domaine regroupe la société de gestion d'actifs CAM Gestion, la société de bourse MSIN et MAROGEST

3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNELS

3.2.1 RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

en milliers de dh

Compte de résultat	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actif	Total
Marge d'intérêt	1 348 841		24 427	48 316	269	1 421 853
Marges sur commissions	199 434	3 464	20		25 483	228 402
Produit net bancaire	1 704 623	2 512	25 277	50 410	33 247	1 816 068
Résultat Brut d'exploitation	799 877	374	6 365	20 664	24 127	851 407
Résultat d'exploitation	555 613	374	-1 766	1 924	24 390	580 535
Résultat avant impôt	516 060	645	-1 766	1 924	24 359	541 222
Résultat net	333 361	627	-2 210	1 924	24 351	358 052
Résultat net part du groupe	323 067	627	-2 210	1 924	24 351	347 758

3.2.2 ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

en milliers de dh

Bilan	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actif	Interco	Total
Total Bilan	90 148 676	117 113	893 833	312 600	156 911	- 352 860	91 276 273
dont							
Éléments d'Actifs							
Actifs financiers disponibles à la vente	7 648 291	104 707			52 231	- 94 390	7 710 839
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	359 532	3 313	26 012		57 172	- 156 514	289 515
Prêts et créances sur la clientèle	65 402 981		802 031	271 964		- 25 000	66 451 976
Placements détenus jusqu'à leur échéance							
Éléments du Passif							
Dettes envers les EC et assimilés	6 188 192		600 786	92 301		- 119 967	6 761 312
Dettes envers la clientèle	63 178 642				43 986	- 67 757	63 154 871
Capitaux propres	6 949 965	43 472	135 814	83 128	65 805		7 278 184



GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES
PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2017

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Agricole du Maroc et ses filiales (Groupe CAM) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection des notes au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7.278.184 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 358.051.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Agricole du Maroc (Groupe CAM) arrêtés au 30 juin 2017, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 26 Septembre 2017

Les commissaires aux comptes

FIDARIC GRANT THORNTON
Fawzi MEROUAR
Président

DELOITTE AUDIT
Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
Casablanca, Maroc
Fawzi BRITEL
Associé